



# REEVALUATION DE L'ANTIBIOTHERAPIE

ENQUETE DE PREVALENCE

GUIDE METHODOLOGIQUE  
NOVEMBRE 2011

**APPUI TECHNIQUE :** MURIEL PEFAU

**APPUI METHODOLOGIQUE :** DR CAROLINE BERVAS

**GROUPE DE TRAVAIL AYANT PERMIS D'ELABORER CET OUTIL :** C. DUMARTIN, M. PEFAU,  
E. REYREAUD, AM. ROGUES, AG. VENIER

## **CCLIN Sud-Ouest**

**Groupe hospitalier Pellegrin  
33076 BORDEAUX**

**Tél. :** 05 56 79 60 58

**Fax :** 05 56 79 60 12

**E-mail :** [cclin.so@chu-bordeaux.fr](mailto:cclin.so@chu-bordeaux.fr)

<http://www.cclin-sudouest.com>

## SOMMAIRE

	<b>Pages</b>
INTRODUCTION	3
1 – OBJECTIFS	3
2 – TYPE D'ENQUETE	3
3 – INDICATEURS MESURES	3
4 – RESULTATS THEORIQUES A ATTEINDRE	4
5 – LIEU DE L'ENQUETE	4
6 – PATIENTS CONCERNES	4
7 – RECUEIL DE DONNEES	4
8 – SAISIE ET ANALYSE DES DONNEES	5
 <b>ANNEXES</b>	 6
ANNEXE 1 : Résultats de l'enquête inter-régionale 2010 concernant la réévaluation de l'antibiothérapie	
ANNEXE 2 : Fiche de recueil patient	
ANNEXE 3 : Fiche de recueil service	
ANNEXE 4 : Codage spécialités	

## INTRODUCTION

### Pourquoi un outil pour évaluer les pratiques de réévaluation de l'antibiothérapie ?

A l'occasion de la journée Européenne de sensibilisation au bon usage des antibiotiques du 18 novembre 2010, le CCLIN Sud-Ouest avait proposé, en complément de son enquête de prévalence des infections nosocomiales 2010, un volet optionnel permettant de recueillir des informations sur l'utilisation des antibiotiques dans les services (les résultats de cette enquête figurent en Annexe 1). Devant l'intérêt suscité par ce volet optionnel, le CCLIN Sud-Ouest a décidé d'individualiser cet outil d'évaluation et de le mettre à la disposition des établissements qui souhaiteraient pouvoir ultérieurement réévaluer leurs pratiques.

### Pourquoi cibler la réévaluation du traitement antibiotique ?

La réévaluation du traitement antibiotique est l'un des objectifs de moyens et de processus cités dans le programme national de lutte contre les infections nosocomiales pour améliorer l'utilisation des antibiotiques « En 2012, 100 % des établissements de santé concernés ont inscrit la réévaluation de l'antibiothérapie entre la 24<sup>ème</sup> heure et la 72<sup>ème</sup> heure dans la politique de bon usage des antibiotiques et évaluent son application dans le dossier patient ».

Il s'agit également d'un critère de certification des établissements de santé, V2010 (référence 8h) : « La réévaluation de l'antibiothérapie entre la 24<sup>ème</sup> et la 72<sup>ème</sup> heure est inscrite dans le dossier du patient. » La HAS précise que : « la réévaluation entre la 24<sup>ème</sup> et la 72<sup>ème</sup> heure permet d'apprécier l'évolution clinique, d'obtenir les données microbiologiques, de s'assurer de la preuve ou non d'une infection et de sa nature bactérienne. Cette réévaluation est essentielle au bon usage, en particulier dans le cadre des antibiothérapies probabilistes.

## 1 – OBJECTIFS

- Connaître la proportion d'antibiothérapies effectivement réévaluées,
- Connaître la proportion de réévaluations mentionnées dans le dossier du patient.
- Connaître la proportion de réévaluations réalisées entre la 24<sup>ème</sup> et la 72<sup>ème</sup> heure
- Sensibiliser les établissements et développer la traçabilité de la réévaluation des antibiotiques.

## 2 – TYPE D'ENQUETE

Enquête de prévalence : un jour donné, l'enquêteur passe dans un service pour recueillir les données

## 3 – INDICATEURS MESURES

- Proportion de traitements antibiotiques de plus de 3 jours ayant fait l'objet d'une réévaluation
- Proportion de réévaluations faisant l'objet d'une trace écrite dans le dossier.
- Délai de réévaluation : proportion de réévaluations réalisées au moins entre la 24<sup>ème</sup> et la 72<sup>ème</sup> heure (= entre J1 et J3).

## 4 – RESULTATS THEORIQUES A ATTEINDRE

- 100 % des traitements antibiotiques de plus de 3 jours ont fait l'objet d'une réévaluation
- 100 % des réévaluations font l'objet d'une trace écrite dans le dossier
- 100 % des réévaluations sont réalisées au moins entre la 24<sup>ème</sup> et la 72<sup>ème</sup> heure.

## 5 – LIEU DE L'ENQUETE

Cette enquête peut être réalisée dans un ou plusieurs services de l'établissement. Il est recommandé de recueillir suffisamment d'observations sur l'établissement pour disposer d'un échantillon représentatif (au moins 30 patients sous antibiotiques depuis plus de 3 jours).

## 6 – PATIENTS CONCERNES

**Inclusion** des patients : Tout patient présent le jour de l'enquête et sous antibiotiques (quelle que soit l'indication de cette antibiothérapie et quel que soit le lieu de prescription de cette antibiothérapie) depuis plus de 3 jours au moment de l'enquête, même s'il est au bloc opératoire ou en examen complémentaire lors du passage de l'enquêteur. Les patients entrés le lundi après une permission de week-end seront inclus dans l'étude au titre du séjour hospitalier précédent même si cette réadmission correspond à une nouvelle hospitalisation sur le plan administratif.

**Exclusion** des patients : Les patients n'étant pas sous antibiotiques à visée systémique ou sous antibiotiques depuis moins de trois jours sont à exclure.

## 7 – RECUEIL DE DONNEES

**Remarque** : cette enquête suppose de consulter systématiquement le dossier (médical / infirmier) du patient ayant une antibiothérapie depuis plus de 3 jours pour y chercher une mention de la réévaluation du traitement antibiotique. En l'absence de trace écrite dans le dossier, il faudra alors faire appel à un médecin du service (médecin du patient ou médecin du service référent pour l'enquête de prévalence) pour savoir si une réévaluation a effectivement eu lieu et si oui dans quel délai.

Lors de son passage dans le service, l'enquêteur se munit de la feuille de recueil « Fiches patient » (cf. annexe 2)

**Seuls les traitements antibiotiques en cours depuis plus de 3 jours au moment du passage de l'enquêteur feront l'objet d'une recherche de réévaluation.**

Seuls les traitements antibiotiques par voie générale (IV, IM, SC et per os) seront concernés.

Définition de la réévaluation : l'analyse des données cliniques et microbiologiques a conduit à poursuivre, modifier ou arrêter le traitement.

L'enquêteur cherche en premier lieu si la réévaluation est inscrite dans le dossier patient (dossier infirmier/médical). La réévaluation est mentionnée dans le dossier s'il y est indiqué que le traitement antibiotique est poursuivi ou modifié ou arrêté, avec les éléments cliniques et/ou microbiologiques étayant la décision.

En cas de mention de la réévaluation dans le dossier : cocher oui pour « Réévaluation de l'antibiothérapie » puis cocher « Inscrite dans le dossier patient (médical ou infirmier) » Renseigner ensuite le délai de réévaluation.

Si la réévaluation n'est pas inscrite dans le dossier, et seulement dans ce cas, demander alors l'information auprès d'un médecin (médecin en charge du patient ou médecin référent pour l'enquête).

Si cette réévaluation est confirmée par le médecin, cocher « oui » pour « Réévaluation de l'antibiothérapie » puis cocher « réévaluation non inscrite dans le dossier mais confirmée oralement par un médecin » puis lui demander de préciser le délai de réévaluation pour renseigner le dernier item.

Si le médecin vous indique qu'il n'y a pas eu de réévaluation, cocher « non » pour « Réévaluation de l'antibiothérapie », et passer au patient suivant.

## **8 – SAISIE ET ANALYSE DES DONNEES**

A partir des fiches « patients », l'enquêteur remplit une fiche « service » (cf. annexe 3) par service enquêté. **C'est cette fiche qui sera à saisir dans l'outil informatique.**

A noter, le numéro de service est choisi par l'enquêteur. L'outil informatique est un outil Excel téléchargeable en ligne sur le site internet du CCLIN dans la rubrique « évaluation des pratiques » sur le lien suivant : [http://www.cclin-sudouest.com/pages/enq\\_index.html](http://www.cclin-sudouest.com/pages/enq_index.html)

L'outil informatique permettra l'émission d'un rapport automatisé sous forme de poster pour une utilisation locale : présentation et discussion des mesures d'amélioration à mettre en oeuvre. Les données ne sont pas à retourner au CCLIN Sud-Ouest (pas d'analyse interrégionale).

## **POUR ALLER PLUS LOIN...**

Si vous souhaitez évaluer d'autres aspects des traitements antibiotiques, la SPILF propose une grille de recueil sur l'évaluation de l'antibiothérapie sur son site internet <http://www.infectiologie.com/site/medias/EPP/EPP-ATB72-SPILF.doc>.

Une méthode de réalisation de cette évaluation et un outil Excel de recueil sont proposés par Medqual, Comité Régional du Médicament et des Dispositifs Médicaux des pays de la Loire : <http://www.medqual.fr/pro/crmdm/cr.php> (inscription gratuite sur le site nécessaire).

Des outils d'évaluation sont également accessibles à partir du site internet du CCLIN Sud-Ouest. <http://www.cclin-sudouest.com>

# **ANNEXES**

## ANNEXE 1

### RESULTATS DE L'ENQUETE INTER-REGIONALE 2010 CONCERNANT LA REEVALUATION DE L'ANTIBIOTHERAPIE

La participation des établissements au volet optionnel « réévaluation de l'antibiothérapie » a été de 66,5 % (206 / 310). Etaient concernés 1 061 services et 24 308 patients.

Le nombre de patients sous antibiothérapie depuis plus de 3 jours était de 2 426, soit 10 % des patients présents.

Parmi ces 2 426 patients, **66 %** (1 603 / 2 426) ont bénéficié d'une réévaluation de leur antibiothérapie.

Des variations importantes ont été observées entre les établissements : le pourcentage de réévaluation variait de 0% à 100% selon les établissements, avec une médiane à 50 % pour les hôpitaux locaux, 65 % en psychiatrie, 66 % en cliniques, 75 % en CH/CHU et 80 % en SSR-SLD.

En cas de réévaluation de l'antibiothérapie, cette dernière :

- était réalisée entre 1 et 3 jours dans **54 %** des cas (872 / 1 603)
- était inscrite dans le dossier patient dans **74 %** des cas (1 181 / 1 603)
- n'était pas inscrite dans le dossier patient mais était confirmée oralement par un médecin dans 26 % des cas (417 / 1 603).

Concernant le délai, la réévaluation était réalisée entre 1 et 3 jours pour 0 % à 100 % des patients concernés selon les établissements, avec une médiane à 50 % en CH/CHU, 60 % en cliniques, 66 % dans les hôpitaux locaux, 75 % en SSR-SLD et 83 % en psychiatrie.

Concernant l'inscription de la réévaluation dans le dossier du patient, elle figurait dans 0 % à 100 % des dossiers selon les établissements, avec une médiane à 72 % en CH/CHU et 100 % dans les autres types d'établissement.

**ANNEXE 2****FICHES DE RECUEIL PATIENT**

(Remplir une fiche par patient présent sous antibiothérapie depuis plus de 3 jours)

**Service :**

Patient n° \_\_\_\_\_ Numéro chambre : \_\_\_\_\_ Lit : \_\_\_\_\_

Réévaluation de l'antibiothérapie : Oui  Non 

Si oui :

Inscrite dans le dossier patient (médical ou infirmier)  Non inscrite mais confirmée oralement par un médecin Réévaluation au moins entre la 24<sup>ème</sup> et la 72<sup>ème</sup> heure (= entre J1 et J3) : Oui  Non 

Patient n° \_\_\_\_\_ Numéro chambre : \_\_\_\_\_ Lit : \_\_\_\_\_

Réévaluation de l'antibiothérapie : Oui  Non 

Si oui :

Inscrite dans le dossier patient (médical ou infirmier)  Non inscrite mais confirmée oralement par un médecin Réévaluation au moins entre la 24<sup>ème</sup> et la 72<sup>ème</sup> heure (= entre J1 et J3) : Oui  Non 

Patient n° \_\_\_\_\_ Numéro chambre : \_\_\_\_\_ Lit : \_\_\_\_\_

Réévaluation de l'antibiothérapie : Oui  Non 

Si oui :

Inscrite dans le dossier patient (médical ou infirmier)  Non inscrite mais confirmée oralement par un médecin Réévaluation au moins entre la 24<sup>ème</sup> et la 72<sup>ème</sup> heure (= entre J1 et J3) : Oui  Non 

Patient n° \_\_\_\_\_ Numéro chambre : \_\_\_\_\_ Lit : \_\_\_\_\_

Réévaluation de l'antibiothérapie : Oui  Non 

Si oui :

Inscrite dans le dossier patient (médical ou infirmier)  Non inscrite mais confirmée oralement par un médecin Réévaluation au moins entre la 24<sup>ème</sup> et la 72<sup>ème</sup> heure (= entre J1 et J3) : Oui  Non



**ANNEXE 3**

**FICHE DE SAISIE PAR SERVICE**

1 – Numéro du service : \_\_\_\_\_ /\_\_/\_//\_\_/\_/

2 – Spécialité : \_\_\_\_\_ /\_\_/\_/

**(Codage : voir thésaurus Annexe 4)**

3 – Nombre total de patients **sous antibiotiques depuis plus de 3 jours** : \_\_\_\_\_ patients /\_\_/\_/

4 – Nombre de patients sous antibiotiques **avec réévaluation** : \_\_\_\_\_ patients /\_\_/\_/

Parmi ces patients avec réévaluation :

4-1 – Nombre de réévaluations inscrites dans le dossier patient : \_\_\_\_\_ réévaluations /\_\_/\_/

4-2 – Nombre de réévaluations confirmées oralement par un médecin : \_\_\_\_\_ réévaluations /\_\_/\_/

4-3 – Nombre de réévaluations réalisées au moins entre 1 et 3 jours : \_\_\_\_\_ réévaluations /\_\_/\_/

**ANNEXE 4****CODAGE DE LA SPECIALITE DU SERVICE**

<b>MEDECINE</b>		<b>REANIMATION</b>	
Cancérologie, oncologie médicale	01	Réanimation Cardiologique	23
Cardiologie, cardio-vasculaire	02	Réanimation Chirurgicale	24
Dermatologie, vénéréologie	03	Réanimation Infantile/ pédiatrique	25
Endocrinologie, nutrition	04	Réanimation Médicale	26
Gastro-entérologie, hépatologie	05	Réanimation Néonatale	27
Gynécologie médicale	06	Réanimation Néphrologique	28
Hématologie	07	Réanimation Neurologique	29
Maternité	09	Réanimation Polyvalente	30
Maladies Infectieuses et Tropicales	10	Réanimation Pneumologique	31
Médecine Interne	11	Réanimation Brûlés	32
Néonatalogie	12		
Néphrologie	13		
Neurologie	14		
Pédiatrie	15		
Pneumologie	16		
Polyvalente	17		
Rhumatologie	18		
Rééd. fonctionnelle, SSR, convalescence	19		
Gériatrie, SLD	21		
Psychiatrie	22		
<b>CHIRURGIE</b>		<b>TRANSPLANTATIONS</b>	
Chirurgie Cardiaque	33	Greffes cardiaques	48
Chirurgie Cardio-vasculaire	34	Greffes de moelle	49
Chirurgie Digestive	35	Greffes rénales	50
Chirurgie Générale	36	Greffes hépatiques	51
Chirurgie Infantile/ pédiatrique	37		
Chirurgie Orthopédique et Traumatique	38	Autres	52
Chirurgie Plastique et Reconstructrice	39		
Chirurgie Thoracique	40		
Chirurgie Vasculaire	41		
Gynéco-obstétrique	42		
Neuro-chirurgie	43		
Ophtalmologie	44		
O.R.L	45		
Stomatologie et Chirurgie Maxillo-faciale	46		
Urologie	47		